

Image not found or type unknown



On m'a paye 35h au lieu de 44

Par **banblock**, le **02/09/2008** à **17:34**

J'ai travaillé comme saisonnier du 27 juin au 29 août 2008. Dans la restauration à Soustons dans les Landes.

payé au taux de 8,63 euros de l'heure, n1e1.

mon employeur ne me payait et ne me déclarait que 35 heures par semaine alors que j'en faisais clairement 44. 10h--14h 17h30---21h30 avec 1 jour et demi de congé.

puis-je réclamer mes heures manquantes?